



Communiqué de presse

Mouvement contre le **R**acisme et pour l'**A**mitié entre les **P**euples

43 boulevard de Magenta - 75010 Paris

01 53 38 99 82 - www.mrap.fr - mrap@mrap.fr

X @MrapOfficiel f @MRAPOfficielNational

La France doit cesser de livrer des armes à Israël !

Vendre des armes qui vont être utilisées contre des civils est interdit, car c'est participer à un crime de guerre et potentiellement à un crime contre l'humanité.

Le Canada vient d'annoncer la fin de la vente d'armes à Israël. La France doit en faire autant et décréter l'embargo sur toute coopération militaire tant que les bombes tombent sur Gaza.

Les entreprises françaises qui poursuivent ces ventes d'armes devront être demain poursuivies pour complicité de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité, de génocide s'il s'avère que ces armes ont tué des civils à Gaza.

La France doit cesser de livrer des armes à Israël !

Embargo sur le commerce des armes.

Bureau national du MRAP,
20 mars 2024